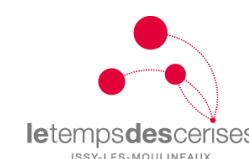


LA CHARTE DE L'AIDE AUX DEVOIRS



ESPACE
JEUNES
Anne Frank
ISSY-LES-MOULINEAUX



LE CLAVIM

- **Contact**er les parents en cas d'absence du jeune par SMS après 19h,
- **Garantir le bon fonctionnement** de l'aide aux devoirs et du respect de chacun,
- **Assurer le suivi** des jeunes et de leurs devoirs,
- **Inform**er et **accueillir les parents** qui le souhaitent aux heures de l'aide aux devoirs,
- **Contact**er les familles sous une période de 15 jours maximum pour faire le point lorsqu'il y'a trop d'absence, en référence avec la Charte,
- **Garantir** les postures pédagogiques et éducatives de l'équipe d'animateurs.

L'équipe éducative

- **Accueillir** le jeune dès son arrivée,
- **Echanger et écouter** le jeune sur sa journée, ses loisirs, ses passions...
- **Valoriser** le jeune dans son travail scolaire, ses efforts
- **Etre disponible** pour aider le jeune à:
 - *Comprendre son cours et/ou ses exercices.*
 - *S'organiser (méthode, gestion du temps...).*
 - *Trouver des méthodes et des outils de travail pour mémoriser.*

LE JEUNE

Ce qui est « attendu »

- **Signaler ta présence** auprès de l'équipe,
- **Être respectueux** envers les jeunes et les adultes,
- **Avoir une posture adaptée** au travail et à la vie en société (bien s'asseoir, retirer sa casquette, le manteau, avoir une tenue vestimentaire adaptée au travail...),
- **Apporter** ton matériel,
- **Demander de l'aide** en cas de besoin,
- **Présenter** tes devoirs avant de partir,
- **Avertir** les animateurs en cas d'absence,
- **Utiliser** ton smartphone pour des raisons scolaires,
- **Respecter le travail** des autres (chuchoter, silence...),
- **Prévenir l'animateur** quand je quitte l'aide aux devoirs.

Ce qui n'est pas « accepté »

- **Manquer de respect** aux animateurs et aux autres jeunes,
- **Déranger les autres** (*crier, faire du bruit, se lever pour aller...*),
- **Partir sans avoir** fait signer ta fiche de suivi,
- **Utiliser son smartphone** à des fins personnelles

LA FAMILLE

- Prendre contact avec le coordinateur de l'aide aux devoirs au moins 1 fois par trimestre,
- Prévenir le coordinateur en cas d'absence de son enfant,
- Accepter que son enfant n'ai pas fini tous ses devoirs,
- Formuler par écrit au Coordinateur si elle souhaite que le jeune reste jusqu'à la fin de la séance (jusqu'à 19 heures),
- S'engager à rencontrer le coordinateur en cas de changement de jour de présence du jeune,
- Informer si dans le cadre des actions jeunesse (jeux, animations, sorties...) la famille autorise le CLAVIM à prendre en photo leur enfant:

J'accepte

Je refuse

- Informer le CLAVIM des jours où son enfant doit participer à L'Aide aux devoirs à savoir:

Les lundis

Les mardis

Les jeudis

Les vendredis

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nom et prénom :

Date :

Signature :